

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-CF1171

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Défense »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	0
Préparation et emploi des forces	0	0
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	0	100 000 000
Recherche quantique (<i>ligne nouvelle</i>)	100 000 000	0
TOTAUX	100 000 000	100 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à créer, au sein de l'Agence de l'innovation de défense (AID), un programme spécifiquement dédié aux technologies quantiques.

Si la France dispose de compétences scientifiques reconnues en matière de physique quantique, elle accuse toutefois un retard industriel et capacitaire croissant par rapport aux États-Unis et à la Chine, conséquence directe d'une absence de vision stratégique globale de la part du Gouvernement.

Aux États-Unis, l'administration a massivement investi dans la recherche appliquée au calcul quantique, à la cryptographie post-quantique et à la détection quantique.

La Chine, de son côté, a annoncé la production en série d'un capteur quantique destiné à équiper des radars capables, en théorie, de détecter des avions furtifs.

Cette technologie représente une rupture stratégique majeure pour les champs de bataille de demain. Le directeur général de l'armement, Emmanuel Chiva, a d'ailleurs souligné à plusieurs reprises l'importance du développement des capteurs quantiques.

En France, faute de financements publics suffisants, les entreprises du secteur se tournent vers les marchés et capitaux américains, où les opportunités de financement sont plus nombreuses. Cette dépendance fait courir un risque direct pour la souveraineté technologique de la France en matière de quantique.

Il est donc indispensable de créer une filière souveraine du quantique, articulant la recherche appliquée, la production et les applications militaires dans un cadre autonome.

La création d'un programme « Recherche Quantique » au sein de l'AID permettrait :

de coordonner les projets de recherche et d'innovation dans ce domaine stratégique ;

et de favoriser la constitution d'une filière souveraine portée par la commande publique autour de la technologie quantique, afin de préserver notre indépendance stratégique face à la domination étasunienne et chinoise.

Il est proposé de créer un nouveau programme « Recherche quantique » et de l'abonder à hauteur de 100 000 000 € en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, via un transfert d'un montant équivalent en provenance des crédits liés au programme Eurodrone au sein de la sous-action 07.62 – « Renseigner, surveiller, acquérir et reconnaître – Drones aériens » de l'action 7 « Commandement et maîtrise de l'information » du programme 146 « Équipement des forces », en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.